

Accompagner la création chorégraphique en région Dispositif d'accueil de compagnie en résidence

Ce dispositif a pour objectif de permettre aux compagnies chorégraphiques d'avoir un espace de travail favorisant la création artistique dans la région Nouvelle Aquitaine. Afin d'accéder à celui-ci, il est nécessaire de remplir le formulaire ci-joint

Nom de la compagnie :

Nom de la personne effectuant la demande :

Coordonnées mel et téléphone :

Période et/ou jours de résidence souhaités :

-
-
-
-

Type de travail effectué pendant la résidence :

	Travail de création
	Transmission d'un rôle
	Recherche
	Répétition avant spectacle

[ces informations sont indicatives et nous permettront d'établir quel type de soutien cet accueil permet auprès des compagnies]

Les demandes sont étudiées au fur et à mesure de leur arrivée et peuvent être satisfaites en partie, en fonction de l'activité du pôle Aliénor et des demandes préalables. Un échange téléphonique mettra en place le planning d'accueil au plus vite afin de permettre aux compagnies d'organiser leur résidence.

A retourner à Caroline BORDAT c.bordat@cesmd.fr

Pour tout renseignement complémentaire : 05 49 39 00 33